

Contrat de location de la salle Darwin - Géodomia

ENTRE

<p>Géodomia, Conseil Départemental de l'Aisne 33 rue des victimes de Comportet 02000 Merlieux et Fouquerolles</p> <p>Tél : 03.23.80.32.20 Mail : geodomia@aisne.fr</p> <p>D'UNE PART,</p>	<p>Et le locataire,</p> <p>Nom et prénom :..... Représentant..... Adresse :..... Téléphone : Portable :..... Email :.....</p> <p>D'AUTRE PART,</p>
---	---

IL A ETE DIT ET CONVENU CE QUI SUIT :

La salle Darwin de Géodomia est louée au locataire pour la période

DU.....

AU.....

En vue de la tenue de l'événement suivant :

.....

I - Désignation précise des locaux utilisés ainsi que du matériel et du mobilier mis à disposition : *Rayer les mentions inutiles*

Hall - Salle Darwin - Sanitaires –

Tables – Chaises

Vidéoprojecteur – ordinateur portable

Grilles caddies

Paperboard

II - Conditions de paiement

Le montant de la location pour la période retenue est égal à €.

Demi-journée : 50 euros

Journée : 90 euros

Semaine : 400 euros

III - Consignes d'utilisation des lieux :

Le locataire est responsable des locaux mis à sa disposition pendant toute la durée de la location **et s'engage à les remettre en état après utilisation.**

Il est formellement interdit de fumer.

Le locataire veillera à respecter les plates-bandes de fleurs et toutes les plantations en général,

Le locataire prend en charge le mobilier et les accessoires contenus dans la salle.

Après utilisation, l'ensemble des portes et des fenêtres devra être fermé et verrouillé. Toutes les lumières devront être éteintes, les robinets devront être fermés.

	Inventaire avant	Inventaire après
<u>Salle Darwin :</u> 2 portes donnant sur les terrasses 1 porte fenêtre donnant sur la cour 1 porte principale fermée à clef Lumière principale 2 rampes de lumières		
<u>Sanitaire :</u> 4 toilettes 2 entrées de toilettes 2 robinets au lavabo 1 robinet général		
<u>Hall :</u> La lumière s'éteint automatiquement		

Tous les déchets seront mis dans des sacs poubelles.

IV - Responsabilité du loueur :

Tout accident corporel ou matériel survenu aux personnes, à l'équipement ou au matériel pendant la durée de la location est imputable au loueur.

V – Mesures de sécurité

Le locataire reconnaît avoir constaté l'emplacement des moyens de lutte contre l'incendie

(Extincteurs, robinet, etc...) et avoir pris connaissance des itinéraires d'évacuation et des issues de secours.

Le locataire s'engage à faire en sorte que l'ensemble des issues soit maintenu entièrement dégagé.

VI – Inventaire :

La prise en charge du matériel et des locaux fait l'objet d'un inventaire contradictoire avant et après utilisation avec le responsable de Géodomia. Le mobilier répertorié sur la fiche d'inventaire ne devra en aucun cas sortir de la salle.

	Inventaire avant	Inventaire après
Hall		
Salle Darwin		
Sanitaire		
Tables (10 max)		
Chaises (50max)		
Vidéoprojecteur		
Ordinateur portable		
câbles		
Rallonge électrique		
Grilles caddies (8 max)		
Paper board		
1 Cafetières (20 tasses)		
1 Bouilloire		

L'état des lieux d'entrée et la remise des clés se feront en main propre le L'état des lieux de sortie et la restitution des clés, se feront le.....

Téléphone :

En cas d'urgence, un téléphone est à votre disposition dans la salle (03.23.80.32.20)
Rappel : SAMU : 15 / POMPIERS : 18 / GENDARMERIE : 17

En cas de problème, vous pouvez contacter le numéro suivant : **07.88.84.69.82.**

Fait à Merlieux, le.....

La Régie

L'emprunteur